

Matot

La parole de Bilaam

(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Matot – Masseï 5735-1975)

(Etude du commentaire de Rachi sur le verset Matot 31, 16)

(Likouteï Si'hot, tome 18, page 357)

1. Commentant le verset⁽¹⁾ : “voici, ce sont elles qui ont été pour les enfants d’Israël, par la parole de Bilaam, pour commettre une infidélité envers l’Eternel”, Rachi cite les mots : “par la parole de Bilaam” et il explique : “il leur dit : même si vous réunissiez toutes les foules⁽²⁾ de la terre, vous ne pourriez pas les vaincre. Etes-vous peut-être plus nombreux que les Egyptiens, qui avaient six cents chars d’élite⁽³⁾ ?

Venez, je vous donnerai un conseil. Leur D.ieu a horreur de la débauche, etc. comme l’expliquent le chapitre ‘Hélek⁽⁴⁾ et le Sifri⁽⁵⁾”.

On peut comprendre pourquoi Rachi apporte cette précision et indique que ce conseil fut donné par Bilaam, bien qu’il ait déjà expliqué, dans la Parchat Balak⁽⁶⁾, les mots de Bilaam : “Viens, je te donnerai un conseil”, de même que le verset⁽⁷⁾ : “le peu-

(1) Matot 31, 16.

(2) Dans les éditions du commentaire de Rachi qui sont citées entre parenthèses, il est dit : “soixante et une nations”. En revanche, les deux premières éditions et quelques manuscrits disent : “les foules” et c’est aussi la version qui est retenue par le Sifri.

(3) Bechalà’h 14, 7.

(4) Traité Sanhédrin 106a.

(5) Sur ce verset.

(6) 24, 14.

(7) 25, 1.

ple commença à se débaucher avec les filles de Moav"⁽⁸⁾. C'est, en effet, du présent verset que tout cela est déduit, comme l'indique Rachi lui-même, dans son commentaire du verset : "Viens, je te donnerai un conseil". A cette référence, il dit, en effet : "Sache que c'est Bilaam qui a donné ce conseil afin de les faire trébucher dans l'immoralité. Car, il est dit : voici, ce sont elles qui ont été pour les enfants d'Israël, par la parole de Bilaam".

On peut, toutefois, se demander pourquoi Rachi développe une aussi longue explication : "Il leur dit : même si vous réunissiez toutes les foules de la terre, vous ne pourriez pas les vaincre. Etes-vous peut-être plus nombreux que les Egyptiens, qui avaient six cents chars d'élite ?" A ce propos, on peut poser les questions suivantes :

(8) On notera qu'il est dit ensuite, au verset 25, 6 : "la midyanite", aux versets 25, 17-18 : "les midyanites, du fait de leur machinations", au verset Matot 31, 2 : "venge la vengeance des enfants d'Israël auprès des midyanites" et l'on verra le commentaire de Rachi, à ce propos. Il est donc dit, les

A) En quoi toutes ces précisions sont-elles nécessaires pour comprendre le sens de ce verset ?

B) Si Rachi souhaite, pour une quelconque raison, faire état de la parole de Bilaam, ne serait-il pas plus logique de la mentionner la première fois qu'il donne cette explication, à propos du verset : "Viens, je te donnerai un conseil" ?

2. On peut aussi poser plusieurs autres questions sur ce que dit Rachi :

A) Bilaam dit : "même si vous réunissiez toutes les foules de la terre, vous ne pourriez pas les vaincre", parce que : "êtes-vous peut-être plus nombreux que les Egyptiens ?". Or, la preuve qu'il cite est sans objet, dans ce contexte, car si ceux à qui Bilaam s'adresse sont moins nombreux que les Egyptiens,

concernant : "voici, ce sont elles qui ont été pour les enfants d'Israël" et Rachi ne donne pas d'explication, à ce propos, car il a déjà dit, dans son commentaire du verset Balak 22, 4, que Balak était à la fois un prince de Midyan et le roi de Moav.

“toutes les foules de la terre”, en revanche, sont plus nombreuses qu’eux, les Egyptiens n’étant qu’un seul peuple et, aussi nombreuses qu’aient pu être leurs foules, à l’époque⁽⁹⁾, celles-ci n’étaient cependant pas comparables à : “toutes les foules de la terre”.

Bien plus, on a déjà appris, au préalable⁽¹⁰⁾, que Moché, notre maître, avait déclaré à D.ieu : “les peuples diront : l’Eternel n’a pas pu les conduire” et : “le Pharaon ne peut pas être comparé à trente et un rois”. Il est donc bien clair que : “toutes les foules de la terre” leur sont encore moins comparables.

B) A l’inverse, Rachi entend décrire ici le nombre et la puissance des Egyptiens. Dès lors, pourquoi dit-il uniquement qu’ils : “avaient six cents chars d’élite”, sans citer,

comme le fait le verset : “tous les chars de l’Egypte et des cavaliers pour tous” ? Or, on comprend aisément qu’un nombre considérable de chars égyptiens devait les poursuivre pour les effrayer à ce point, ainsi qu’il est dit : “ils eurent très peur”⁽¹¹⁾, à la fois les six cent mille hommes et la foule nombreuse qui les accompagnait⁽¹²⁾.

On pourrait penser qu’en citant ces : “six cents chars d’élite”, Rachi souligne non pas ce chiffre, de manière intrinsèque, mais plutôt le fait que ces chars étaient uniquement ceux qui constituaient l’élite. On peut en déduire quel était le nombre de toute l’armée et de tous les chars de l’Egypte. Mais, cela reste encore difficile à comprendre, car Rachi aurait dû y faire allusion en ajoutant simplement un : “etc.” ou, tout au

(9) D’après l’avis du Me’hilta également, au verset Bechala’h 14, 5 et celui du Midrash Chemot Rabba, chapitre 15, au paragraphe 10, “le Pharaon régnait d’une extrémité du monde à l’autre” et le verset 7, à la même référence, précise qu’il s’agissait

bien ici de : “tous les chars de l’Egypte”, non pas de ceux du monde entier.

(10) Chela’h 14, 15-16 et l’on verra le commentaire de Rachi.

(11) Bechala’h 14, 10.

(12) Bo 12, 37-38.

moins, aurait-il dû omettre le terme : "avaient", qui permet de penser qu'ils n'avaient rien d'autre que cela. Il aurait donc été préférable d'employer une autre expression, comme, par exemple, celle du Sifri⁽¹³⁾, soulignant que l'on fait bien allusion ici à un nombre plus important que celui qui est cité.

C) Pourquoi l'expression : "je vous donnerai un conseil" est-elle précédée par : "venez" ?

D) Rachi indique ensuite : "etc. comme l'expliquent le chapitre 'Hélek et le Sifri". En l'occurrence, ce "etc." renvoie, au sens le plus simple, au détail de ce qui est dit, par la suite, dans ce chapitre 'Hélek et dans le Sifri. Or, on peut s'interroger, à ce propos, car qu'importe, en l'occurrence, les longues explications du

chapitre 'Hélek ? Pourquoi ne pas renvoyer uniquement à la suite, figurant dans le Sifri⁽¹⁴⁾ ?

E) Même si Rachi désire citer également le chapitre 'Hélek, il aurait dû, tout au moins, mentionner le Sifri en premier lieu. En effet,

a. ce texte poursuit directement l'analyse du présent verset,

b. toute cette explication de Rachi, depuis son début, "même si vous réunissiez toutes les foules de la terre, vous ne pourriez pas les vaincre", est tirée du Sifri. Le chapitre 'Hélek, à l'inverse, rapporte de nombreux détails concernant, notamment, le fait que : "leur Dieu a horreur de la débauche".

Tout ce qui vient d'être dit permet d'établir qu'en citant le Sifri, Rachi ne renvoie pas uniquement à ce qui est la

(13) Sur ce verset, citant également les termes du verset : "il prit six cents". On peut penser qu'il fait ainsi allusion à l'ensemble de ce verset, à la différence du commentaire de Rachi.

(14) Rachi, commentant le verset Balak 24, 14, dit : "comme l'explique le chapitre 'Hélek", sans faire allusion au Sifri. Concernant le verset 25, 1, en effet, on peut expliquer simple-

ment que le chapitre 'Hélek fait suite au verset : "Viens, je te donnerai un conseil" et le conseil de Bilaam est alors clairement énoncé, ce qui n'est pas le cas du Sifri. De même, il faut expliquer que le verset 25, 1 se rapporte à ce conseil de Bilaam. Ceci permet de comprendre la suite logique des versets précédents. On verra aussi, à ce sujet, la note 27, ci-dessous.

source du début de son commentaire, "il leur dit : même si vous réunissiez toutes les foules de la terre...", ce que l'on peut déduire, à l'évidence, du verset lui-même, y compris selon son sens simple, ni aux détails qui sont énumérés après : "leur D.ieu a horreur de la débauche", c'est-à-dire à tous les aspects du conseil de Bilaam figurant dans le traité 'Hélek, mais bien à une notion figurant dans le Sifri et directement liée à ce qui est dit dans le chapitre 'Hélek, en l'occurrence au fait que : "leur D.ieu a horreur de la débauche".

3. L'explication de tout cela est la suivante. La différence, au sens le plus simple entre le verset de la Parchat Matot et celui de la Parchat Balak est celle-ci. Il est dit, dans la Parchat Balak : "Viens, je te donnerai un conseil". Rachi explique donc : "Quel est ce conseil ? Leur D.ieu a

horreur de la débauche". A l'inverse, le verset de la Parchat Matot ne dit pas : "par le conseil de Bilaam", mais : "par la parole de Bilaam". Cela veut dire qu'avec son "conseil", Bilaam prononça également une "parole"⁽¹⁵⁾, en relation avec ce conseil⁽¹⁶⁾.

Toutes ces précisions sont données en rapport avec le reproche qui avait été formulé par Moché aux enfants d'Israël : pourquoi, lors de cette guerre, n'avait-on pas tué également les femmes ? Une parole avait bien été prononcée ici par Bilaam et c'est pour cette raison que Rachi commente non seulement son conseil, mais aussi cette parole : "il leur dit : même si vous réunissiez toutes les foules de la terre, vous ne pourriez pas les vaincre". C'est cette constatation qui le conduisit à formuler son conseil : "leur D.ieu a horreur de la débauche".

(15) On verra le Sifri, à cette référence, qui demande : "quelle était la parole de Bilaam ?".

(16) On notera que le Targoum Onkelos indique ici : "par le conseil de Bilaam". Le Targoum Yonathan Ben Ouzyel emploie la même expres-

sion et, dans la Parchat Balak, il cite le commentaire des Sages, à ce propos. Le Targoum Onkelos dit aussi : "je te donnerai un conseil sur ce que tu feras", mais ce point ne sera pas développé ici.

L'explication de tout cela est la suivante. Le reproche de Moché était : "Vous avez laissé toutes les femmes vivantes et voici, ce sont elles qui ont été pour les enfants d'Israël, par la parole de Bilaam pour commettre une infidélité envers l'Éternel, à propos de Peor et l'épidémie a frappé l'assemblée de l'Éternel". Ce reproche n'était pas motivé uniquement par le fait que, dans le passé, ces femmes avaient conduit les enfants d'Israël à la faute et avaient provoqué l'épidémie⁽¹⁷⁾. Il était aussi en relation avec la guerre qui avait alors lieu contre Moché. De ce fait, "Moché s'emporta contre les officiers de l'armée, qui revenaient de la guerre".

Ainsi, les Midyanites avaient envoyé leurs filles pour se débaucher parce que c'est de cette façon qu'ils

entendaient lutter contre les enfants d'Israël et les détruire, ce qu'à D.ieu ne plaise⁽¹⁸⁾. Or, c'était précisément là le contenu de cette "parole de Bilaam" : un combat matériel ne permettra pas de les décimer, car : "même si vous réunissiez toutes les foules de la terre, vous ne pourriez pas les vaincre". De ce fait, "venez, je vous donnerai un conseil, leur D.ieu a horreur de la débauche". Concrètement, c'était donc bien les filles de Midyan qui faisaient la guerre contre les enfants d'Israël et c'est la raison pour laquelle il importe d'envisager ici non seulement le conseil de Bilaam, mais aussi sa parole.

4. Ce qui vient d'être exposé nous permettra de comprendre pourquoi Rachi analyse le détail des propos de Bilaam : "il leur dit : même

(17) La guerre était de leur fait, comme le précisent le Abravanel et le Malbim, à cette référence. Il aurait donc suffi d'énoncer seulement le conseil de Bilaam, "leur D.ieu a horreur de la débauche".

(18) Balak, dans un premier temps, déclara uniquement : "je les renverrai du pays", selon le verset Balak 22, 6 et l'on verra le commentaire de Rachi

sur le verset 22, 11. En revanche, l'intention de Bilaam et de Midyan était : "je les renverrai du monde", comme le souligne Rachi, commentant ce verset. Puis, commentant le verset 23, 19, il dit, à propos de Balak : "tu penses les détruire dans le désert". On verra aussi son commentaire du verset Matot 31, 2.

si vous réunissiez toutes les foules de la terre, vous ne pourriez pas les vaincre". Bilaam n'avait nul besoin de citer une preuve de cette affirmation, car Balak avait déjà pu constater de quelle manière avaient été écartés Si'hon et Og eux-mêmes, les rois les plus puissants, que personne ne pouvait vaincre⁽¹⁹⁾, dont on avait loué les services⁽²⁰⁾ pour se protéger des enfants d'Israël. Ils avaient été mis hors d'état de nuire d'une façon miraculeuse, au point que la puissance de ces deux rois semblait comme insignifiante⁽²¹⁾. On savait donc, d'ores et déjà, que la puissance matérielle, à la fois le nombre, au sens quantitatif et la force, dans sa dimension qualitative, n'étaient d'aucune utilité pour vaincre les enfants d'Israël.

Toutefois, Balak et Midyan conçurent une autre

idée, celle de les vaincre par une guerre morale. Ainsi, tout comme ils avaient eu recours à Bilaam pour les renvoyer de devant eux, "va, de grâce, maudis pour moi ce peuple"⁽²²⁾, par la force morale dont il disposait, puisqu'il était prophète, "percevant la Connaissance céleste", ils s'employèrent par la suite, constatant que lui-même ne pouvait rien faire pour eux, à trouver d'autres personnes qui possédaient aussi des facultés et des pouvoirs spirituels plus développés, afin de vaincre les enfants d'Israël.

Bilaam leur répondit, à ce propos : "Etes-vous peut-être plus nombreux que les Egyptiens, qui avaient six cents chars d'élite ?". Il n'entendait pas, de cette façon, en mettant en exergue ce chiffre de six cents, souligner la force physique et le nombre des soldats égyptiens, mais bien leur

(19) On verra le commentaire de Rachi sur le verset 'Houkat 21, 23.

(20) On verra le commentaire de Rachi sur le verset Balak 23, 5.

(21) On verra le commentaire de Rachi à la fin de la Parchat 'Houkat.

(22) Balak 22, 6 et commentaire de Rachi sur ce verset, de même que sur le verset 4.

puissance morale. Comme le précise Rachi⁽²³⁾, les bêtes tirant leurs chars appartenaient à : “ceux qui craignaient la D.ieu” et peu importe donc combien ils étaient. Car, au final, tout cela ne leur fut d’aucune utilité et, lorsqu’ils s’en prirent aux enfants d’Israël, ils connurent, eux aussi, une fin amère.

Il n’y avait donc pas lieu de rechercher ceux qui possédaient des qualités morales, afin de vaincre les enfants

d’Israël par leur intermédiaire. En la matière, ceux-ci n’étaient pas “plus nombreux que les Egyptiens” qui : “craignaient la Parole de D.ieu” et qui, malgré cela, ne purent rien faire contre les enfants d’Israël⁽²⁴⁾.

Dès lors, que faire ? Bilaam leur répondit : “Venez, je vous donnerai un conseil” devant rester confidentiel, de sorte qu’il fallait “venir” à lui pour en avoir connaissance. Il leur expliqua alors que : “leur

(23) Bechala’h 14, 7. Tous les animaux, y compris ceux qui tiraient les chars de l’Egypte, appartenaient effectivement à “ceux qui craignaient la Parole de D.ieu”, comme le précise Rachi, commentant ce verset. Mais, bien plus, il s’agissait en l’occurrence, de cavaliers “d’élite”, choisis d’entre tous, y compris parmi “ceux qui craignaient la Parole de D.ieu”. On verra aussi le commentaire de Rachi sur le verset Vaéra 9, 10, qui dit : “ceux qui craignaient la Parole de D.ieu avaient fait fuir leur troupeau”. C’est ce qui est enseigné dans la Me’hilta, à propos du verset : “il prit six cent chars d’élite”. On consultera également, à ce propos, le Likouteï Si’hot, tome 16, à partir de la page 148.

(24) Peut-être est-il possible d’avancer que l’introduction des propos de Bilaam : “même si vous réunissiez toutes les foules de la terre, vous ne

pourriez pas les vaincre” n’a pas pour seul objet d’écarter la victoire qui est obtenue en faisant intervenir le quantitatif. Elle signifiait aussi que, parmi ces “foules”, de nombreuses personnes craignaient D.ieu et que, par leur mérite, tous pouvaient être sauvés. C’est ainsi qu’il est souligné, à propos de Sodome et de Gomorrhe, à partir du verset Vayéra 18, 23, que, par le mérite de leurs Justes, ces villes ne seraient pas perdues, durant la guerre contre les enfants d’Israël. C’est donc à ce propos que Bilaam demanda : “Etes-vous peut-être plus nombreux que les Egyptiens, qui avaient six cents chars d’élite ?”, soit un nombre beaucoup plus important que celui des Justes, qui auraient permis de sauver Sodome. Or, quand il fallut lutter contre les enfants d’Israël, pas un seul d’entre eux ne resta !

Dieu a horreur de la débauche” et que c’était, en conséquence, par ce biais que le résultat escompté pouvait être obtenu.

5. Cependant, l’enfant de cinq ans pourrait encore se poser la question suivante. Pendant les quarante ans que les enfants d’Israël passèrent dans le désert, on n’observa pas qu’ils aient commis de telles fautes. Bien plus, faisant référence au comportement de Shlomit, fille de Divri, Rachi dit⁽²⁵⁾ : “Ceci est à l’éloge d’Israël et souligne qu’elle seule était débauchée”. Et, il en était donc de même également pour les hommes. Dès lors, comment était-il envisageable que tant d’enfants d’Israël commettent cette faute, au point que : “l’épidémie fit vingt quatre mille morts”⁽²⁶⁾ ? En outre, pourquoi Bilaam avait-il dit : “venez” ? Qu’y avait-il de confidentiel en tout cela ?

Rachi répond à cette question en ajoutant : “comme l’explique le chapitre ‘Hélek”, lequel décrit, par le détail, de quelle manière les enfants d’Israël furent abusés, comment on leur donna du vin, jusqu’à ce qu’ils s’adonnent à la débauche et à l’idolâtrie. Il est donc bien clair que si les enfants d’Israël avaient eu connaissance du conseil de Bilaam, ils auraient été plus scrupuleux, en la matière et c’est pour cela que Bilaam avait dit : “venez”, invitant ainsi à la discrétion, pour que les enfants d’Israël n’aient pas connaissance de sa ruse et de son stratagème⁽²⁷⁾.

6. Mais, une question se pose encore. La Guemara relate de quelle manière le conseil de Bilaam fut mis en pratique : “Il plaça des tentes du mont Sheleg à Beth Ha Yechimot, dans lesquelles prirent place des femmes débauchées, une femme âgée à l’extérieur et une jeune femme à

(25) Emor 24, 11. On verra le commentaire de Rachi sur le verset Chemot 2, 11.

(26) A la fin de la Parchat Balak.

(27) On consultera le commentaire du Rachbam sur le verset Balak 24, 14 et l’on peut en déduire, simplement,

que, dans la Parchat Balak également, Rachi renvoie au chapitre ‘Hélek dans le but d’expliquer comment les enfants d’Israël en arrivèrent à la débauche. On verra aussi l’explication du Sifteï ‘Ha’hamim sur le verset Balak 25, 1.

l'intérieur. Quand les enfants d'Israël mangeaient, buvaient, se réjouissaient et allaient se promener dans les rues, ces femmes âgées leur disaient..."

De fait, une autre question se pose ici. Comment les enfants d'Israël pouvaient-ils manger, boire, se réjouir, puis aller se promener parmi les tentes des femmes et des jeunes filles de Midyan ? N'avaient-ils pas déjà observé de grands miracles, de leurs propres yeux, par exemple à Eched Ha Ne'halim⁽²⁸⁾ et lors de la guerre contre Og, quand une montagne avait été déracinée⁽²⁹⁾ ? Les enfants d'Israël auraient donc dû adopter, à l'inverse de tout cela, un comportement irréprochable !

C'est pour répondre à cette question que Rachi mentionne, en outre, le Sifri, fai-

sant ainsi allusion au passage de ce texte qui complète ce qui est dit dans le chapitre 'Hélek. Le Sifri dit, en effet, à la Parchat Balak, que : "les enfants d'Israël reçurent, en abondance, le butin de la guerre contre Si'hon et Og. Ils commencèrent alors à le dilapider, à déchirer les vêtements et à les jeter, à tuer des animaux et à les jeter, car ils ne souhaitaient conserver que les instruments en argent et en or".

Ainsi, l'important butin que leur apporta cette guerre conféra aux enfants d'Israël une abondance de biens qui les attirait vers les plaisirs et qui les conduisirent ainsi à la remise en cause. Au final, ils adoptèrent une attitude qui n'était pas la bonne, puis ils trébuchèrent et ils commirent la faute⁽³⁰⁾.

(28) 'Houkat 21, 15.

(29) Cité par le commentaire de Rachi à la fin de la Parchat 'Houkat.

(30) Rachi ne cite pas le Sifri, pour répondre à cette question, dans son commentaire de la Parchat Balak, aux versets 24, 14 et 25, 1, parce qu'il est dit, également à propos de la guerre de Midyan, dans le verset Matot 31,

11, que : "ils prirent tout le butin" et l'on verra aussi, à ce propos, le commentaire de Rachi sur le verset 13. C'est donc uniquement en l'occurrence que Moché leur demanda de ne pas avoir encore une fois l'attitude qu'ils avaient adoptée durant la guerre contre Si'hon et Og, laquelle fut à l'origine de leur échec.

7. On trouve aussi, dans ce commentaire de Rachi, le vin de la Torah. On observe que, à propos de la guerre de Midyan, D.ieu dit⁽³¹⁾ : “Venge la vengeance des enfants d’Israël auprès des midyani-tes”. Moché notre maître, quand il transmet cette Injonction aux enfants d’Israël, demanda de⁽³²⁾ : “placer la vengeance de D.ieu en Midyan”, non pas : “la vengeance des enfants d’Israël”. Mon père explique⁽³³⁾ la raison de cette modification : D.ieu recherche l’honneur d’Israël, alors que Moché, notre maître, recherche celui du Saint béni soit-Il !

Et, mon père explique, de la même façon, pourquoi D.ieu, dans Son Injonction, qui est rapportée par la Parchat Terouma, cite les chérubins avant l’Arche sainte, alors que, dans la Parchat Nasso, c’est l’Arche sainte qui est mentionnée avant les chérubins. En l’occurrence, toute-

fois, se pose la question suivante : pourquoi trouve-t-on cette différence précisément à propos de la guerre de Midyan, plutôt que pour toutes les autres Injonctions ?

On peut répondre à cette question en fonction de ce qui a été expliqué au préalable, à propos du commentaire de Rachi. En effet, la guerre que Midyan mena contre les enfants d’Israël présentait deux aspects :

A) ils souhaitaient faire la guerre et détruire les enfants d’Israël, ce qui impliquait : “la vengeance des enfants d’Israël”,

B) le conseil que Bilaam leur avait donné était : “leur D.ieu a horreur de la débauche” et : “la vengeance de D.ieu” était donc nécessaire également.

De ce fait, D.ieu, Qui recherche l’honneur d’Israël, met en avant, de ces deux éléments, “la vengeance des

(31) Matot 31, 2.

(32) 31, 3.

(33) Likouteï Lévi Its’hak sur le Zohar, Parchat Chela’h, à la page 377.

On verra aussi le Midrash Tan’houma et le Midrash Bamidbar Rabba, sur ce verset.

enfants d'Israël", leur intention de les détruire. A l'inverse, Moché notre maître recherchait l'honneur du Saint béni soit-Il et il parle donc de la : "vengeance de D.ieu", montrant ainsi qu'en voulant détruire les Juifs, ils s'en prenaient à : "leur D.ieu", Qui : "a horreur de la débauche", au point que celle-ci puisse les conduire à servir l'idole de Baal Peor.

Ce qui vient d'être dit nous permettra de comprendre l'explication donnée par Rachi à propos de l'expression : "la vengeance de D.ieu". Il dit, en effet, que : "celui qui se dresse contre Israël est comme s'il se dressait contre le Saint béni soit-Il"⁽³⁴⁾ et la Torah formule cette

affirmation précisément à propos de la guerre de Midyan, en laquelle on vit clairement que ceux qui se dressaient contre Israël, le faisaient, en fait, contre le Saint béni soit-Il⁽³⁵⁾. Les enfants d'Israël pratiquaient la débauche et, de la sorte, ils en vinrent également à servir les idoles.

C'est pour cela que la Torah rapporte ici, précisément dans cette Parchat Matot, la "parole de Bilaam", non uniquement son conseil. C'est de cette façon, en effet, qu'elle indique la finalité véritable de cette guerre de Midyan, qui était à la fois : "la vengeance de D.ieu" et : "la vengeance des enfants d'Israël".

(34) Au sens le plus simple, il s'agit bien ici de résoudre cette contradiction et l'on verra, à ce propos, ce que dit le Sifteï 'Ha'hamim, à cette référence.

(35) On verra le Midrash Tan'houma et le Midrash Bamidbar Rabba, à

cette référence, qui rapportent que : "Moché dit : Maître du monde, si nous n'étions pas circoncis, on ne nous détesterait pas. Notre condition s'explique donc uniquement par la Torah et les Mitsvot que Tu nous as données !".